

Caroline a donné naissance il y a une quinzaine de jours à Victor, le petit dernier choyé par ses deux sœurs

• photo Phil Meselet



Accoucher à domicile: un «choix naturel»

Sylviane CARIN

En tre vingt et quarante accouchements à domicile par an, Sage-femme libérale à Melle (Deux-Sèvres), Doroïa Richard fait face à une demande croissante dans la région bien que la Charente reste à l'écart. Un retour à des pratiques ancestrales remises au goût du jour. «50% des femmes accouchent chez elles en Hollande. Toutes les sages-femmes interviennent à domicile en Angleterre. Beaucoup en Allemagne et en Belgique», explique cette professionnelle qui ouvre dans les Deux-Sèvres et le Nord-Charente depuis neuf ans. A ses risques et périls.

En France, les assurances ne couvrent pas ce type d'intervention. «Un jour, je peux avoir une plainte qui m'obligera à fermer la boutique. Je ferai autre chose», relativise la quadragénaire qui élimine tous les cas susceptibles de poser problème. «Aucun siège, aucun prématuré, aucun bébé trop petit ou énorme, pas d'accouchements multiples.» Les patientes sont triées sur le volet. Surtout, elles ne sont pas seules. «Au moins sept à neuf visites, voire vingt parfois.»

L'une des rares sages-femmes à intervenir à domicile

Sa clientèle est à Melle. En Charente, seules quelques femmes ont franchi le pas

Doroïa Richard travaille en collaboration avec les maternités pour les échographies et propose des cours de préparation à l'accouchement. Rien n'est laissé au hasard. «C'est toute une organisation qui prend en compte les imprévus, les nuits et les jours fériés.» Pas question de choisir le moment de la naissance. Un choix contre nature pour celle qui se

considère comme «une gardienne de physiologie, en charge du déroulement normal de la grossesse». Elle répond «au désir des femmes», rappelle que «l'accouchement n'est pas une maladie» déplore qu'en France il soit considéré «comme un état à risques» et qu'on ait «pris l'option de fermer les petites maternités». Elle cite l'exemple des pays voisins, comme l'Allemagne et la Belgique où «on les a transformées en maternités de naissance». «On utilise les mêmes techniques, le même personnel que pour les accouchements. Dans certaines régions, on nous propose aussi des plateaux techniques dans les hôpitaux.»

Des moments «magiques» dans l'intimité de la maison

Sa clientèle est variée. 30% sont des primo-mamans. La ministre Rachida Dati n'est pas une exception. «Beaucoup ont plus de 40 ans. L'âge de procréation a reculé.» A 25 ans, Caroline est la troisième femme de la commune de Bioussac à accoucher à domicile. A deux reprises avec Doroïa Richard. La première fois, il y a quinze mois, la pratique est restée 15 heures près

d'elle dans sa chambre. «Elle voulait voir si tout allait bien. Elle revenait tous les jours pendant une semaine prendre des nouvelles», relate la jeune secrétaire en évoquant un moment «magique». A l'opposé de ce qu'elle avait vécu un an plus tôt en clinique pour sa première fille. «Le médecin voulait provoquer l'accouchement. Il a refusé de me voir en sortant de la maternité parce que le bébé n'était pas arrivé le jour prévu. Les sages-femmes étaient stressées par son attitude.»

Caroline s'insurge contre «la dictature des médecins». Elle évoque deux mondes lointains. «A l'hôpital, on entre comme dans un moulin. Le bébé nous est enlevé aussitôt pour les soins. A la maison, en revanche, on privilégie le contact maman-bébé. Les lumières sont plus douces. C'est moins agressif. On est en petit comité, en confiance. L'enfouissage est très respectueux.» A la naissance de Victor, il y a une quinzaine de jours, elle a accouché dans une baignoire. «C'était vraiment bien», avoue-t-elle en con-

templant ses trois enfants dans la belle demeure charentaise. «On va essayer de les rendre heureux», glisse-t-elle devant ses fillettes, espiègles et joueuses.

Même, 39 ans, déjà mère de trois enfants (10 ans, 6 ans et 5 ans) s'apprête à accoucher pour la première fois chez elle dans le Ruffécois. «J'ai l'impression que je vais enfin devenir mère. Ce sera la consécration de ma féminité», confie-t-elle, inspirée par l'histoire d'une amie qui a donné naissance à quatre reprises à la maison. Lasse de «la surmédicalisation», elle a mal vécu les déclenchements précoces, le terme d'une journée». Aujourd'hui, elle se sent «capable de gérer ces douleurs» seule, après «beaucoup de lectures» sur la conscience du corps et le yoga. «J'ai hâte d'être maître de mon accouchement. A l'hôpital, on les subtilise qu'on les vit.»

Caroline et Marie sont soutenues par leur compagnon et les enfants ne sont jamais très loin.

conseil de l'ordre départemental des sages-femmes

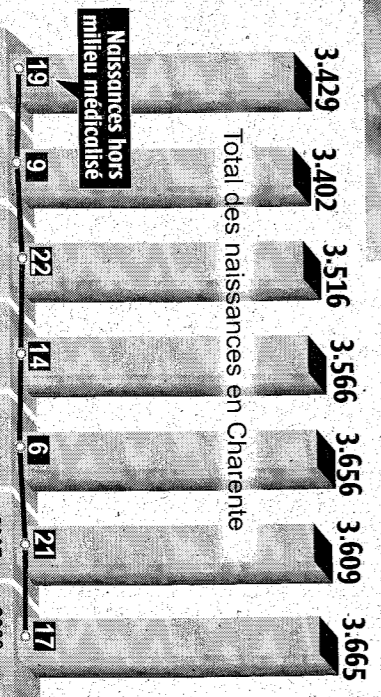
«On ne sait jamais comment ça peut finir»

«De plus en plus de femmes souhaitent accoucher à domicile. C'est un retour à la nature. Elles ont l'impression qu'elles maîtriseraient plus l'accouchement que si ça se passe à l'hôpital. Elles recherchent un climat de confiance, quelque chose qui va les écouter», observe Edith Jousseau-Servant, présidente du conseil de l'ordre départemental des sages-femmes.

Ancienne hospitalière, elle se souvient avoir été sollicitée «il y a une douzaine d'années» pour un accouchement à domicile. Elle n'a pas donné suite. «Les assurances professionnelles ne couvrent pas. Après, chacun est libre mais on ne sait jamais comment ça

peut finir. Une hémorragie de délivrance peut arriver.» En Charente, elles sont 78 professionnelles dont dix libérales en clinique. Cinq relèvent du conseil général. Aucune ne pratique l'accouchement à domicile. Les patientes charentaises font appel à Doroïa Richard (lire ci-dessus) ou à des spécialistes d'autres régions. «Ces sages-femmes les suivent du début à la fin. Elles font faire des consultations à l'hôpital pour disposer d'un dossier sérieux. S'il y a un problème, elles peuvent renouer au dernier moment», souligne Edith Jousseau-Servant.

Accouchement à domicile: une minorité en Charente



Source: Conseil général, service protection maternelle et infantile. INFOGRAPHIE CL.